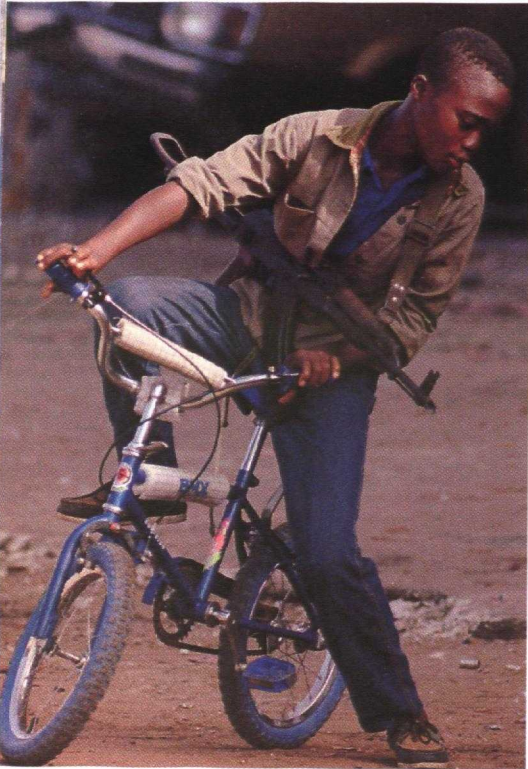


la sécurité humaine

Prévention des conflits

Renforcer l'aptitude
de la communauté
internationale à
prévenir et à résoudre
les conflits violents

CP/AP (David Guttenfelder)



Libéria : un adolescent et
son fusil d'assaut à
Monrovia (1996)

Armes légères et de petit calibre

■ Les armes légères sont les plus couramment utilisées dans les conflits armés de nos jours, faisant chaque année des centaines de milliers de morts, dont la majorité sont des civils. On estime que plus de 630 millions d'armes légères circulent dans le monde à l'heure actuelle. Dans les régions où sévit un conflit armé ou celles qui sont menacées par de tels affrontements, la prolifération incontrôlée des armes légères attise la violence, sape les efforts de consolidation de la paix et entrave le développement socioéconomique.

■ Pour s'attaquer à ce problème, le Canada a adopté une approche en trois volets : le contrôle des armes, la répression des activités criminelles et la consolidation de la paix. Notre principal objectif est de mieux protéger les gens et leurs communautés contre la violence liée aux armes à feu. En reconnaissant les effets perniciose des armes légères sur la sécurité des personnes et de leurs moyens d'existence, la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères, tenue en juillet 2001, a marqué une étape importante dans la poursuite de cet objectif. En revanche, certains éléments clés n'ont pas reçu une attention suffisante dans le programme d'action qui est issu de la conférence, notamment le commerce licite des armes légères, la nécessité d'observer rigoureusement les dispositions du droit international relatif aux droits de l'homme et du droit international humanitaire, et l'importance de réduire la demande en plus de contrôler l'offre. Jusqu'à présent, les progrès les plus impressionnants ont été réalisés aux niveaux régional et infrarégional, en particulier dans les Amériques, en Europe, ainsi qu'en Afrique orientale, occidentale et australe. Le Canada a appuyé l'organisation d'une série de rencontres régionales destinées à préparer la conférence des Nations Unies et à en assurer le suivi. Il a également contribué aux activités de collecte et de destruction d'armes en Albanie dans le cadre de l'OTAN, en Moldavie par l'entremise de l'OSCE, ainsi que dans les Balkans et au Niger par le truchement du Programme des Nations Unies pour le développement.

■ Il faut accorder la priorité à l'application intégrale du programme d'action des Nations Unies si on veut que des progrès tangibles soient réalisés d'ici 2006, date de la prochaine rencontre internationale qui doit avoir lieu pour en examiner les résultats. Le Canada entend poursuivre sa collaboration active avec des partenaires qui partagent ses vues dans le but de promouvoir une approche du problème des armes légères qui soit axée sur l'individu, en se penchant sur des questions comme la réforme du secteur de la sécurité, les liens entre les armes légères et la santé publique, la possession d'armes légères par les civils et les critères relatifs au transfert des armes légères.

Les enfants d'abord – L'impact des armes légères

En guise de contribution à une démarche centrée sur la personne humaine, le Programme de la sécurité humaine du Canada a appuyé la préparation d'une étude intitulée *Putting Children First* (« Les enfants d'abord »), produite dans le cadre de l'initiative britannique *Biting the Bullet*. Cette étude, consacrée à l'incidence des armes légères sur les enfants, souligne l'importance de mettre en place des programmes de désarmement, de démobilisation et de réadaptation qui soient attentifs à leurs besoins. Elle montre les liens qui existent entre les armes légères et la violence dirigée contre les femmes, et demande à la communauté internationale d'intervenir pour répondre aux besoins particuliers des enfants-soldats. L'étude a été rendue publique lors de la conférence des Nations Unies en 2001. On peut la consulter sur l'internet à l'adresse suivante : www.international-alert.org/publications.htm